

## **REGLEMENT CONCOURS PHOTO « SAINT LAURENT SOUS LA NEIGE »**

Le Bureau d'Information Touristique de St Laurent de Cerdans organise un concours de photos gratuit, ouvert à tous les photographes amateurs à l'exclusion des membres du jury et de leurs familles.

### **1. THEME DU CONCOURS**

Les photos auront pour thème : « SAINT LAURENT SOUS LA NEIGE... ». Il sera laissé libre cours à l'imagination des participants pour illustrer ce thème.

### **2. CONDITION DE PARTICIPATION**

Le concours est ouvert à toute personne physique. Les photographes professionnels sont exclus du concours. La participation au concours est gratuite. Elle implique l'entière acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

### **3. DUREE ET DEROULEMENT DU CONCOURS**

Le concours est ouvert jusqu'au vendredi 29 janvier 2021.

### **4. MODALITES DE PARTICIPATION**

Chaque participant peut présenter 1 photographie. Elle devra être envoyée soit par mail à : [contact@ville-saint-laurent-de-cerdans.fr](mailto:contact@ville-saint-laurent-de-cerdans.fr) ou déposée au Bureau de Tourisme. Ils devront indiquer le nom et prénom du participant et le lieu de prise de vue.

Les participants déclarent et garantissent être les auteurs des photos proposées et par conséquent être titulaires exclusifs des droits de propriété littéraire et artistique, à savoir le droit au nom, le droit de reproduction et le droit de représentation au public des dites photos. Ils consentent à ce titre à ce que ces photos puissent être exposées et/ou publiées sur tout support de communication de la commune.

La responsabilité de l'organisateur ne pourra en aucun cas être engagée du fait de l'utilisation des dites photos.

### **5. JURY DU CONCOURS ET CRITERES DE SELECTION**

Un jury sera constitué par le Conseil Municipal de la Commune assisté par le Bureau d'Information Touristique. Il aura pour mission de sélectionner les photographies des candidats présentées de façon anonyme. Aucun signe distinctif ne doit être apposé sur les photos.

### **6. PRIX ET RECOMPENSES**

Le résultat du concours sera publié sur la page facebook du Bureau d'Information Touristique de St Laurent de Cerdans.

Les trois plus belles photos seront récompensées par un lot et la photo gagnante fera la une du prochain Petit Laurentin.